

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 11-19101 / 100765
Hort Coating Center SA, 3960 Sierre
atelier de préparation des surfaces, sablage et plasma.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H, 23 F
01.11.2011–31.10.2014 (Renouvellement/modification)
- 11-19119 / 100916
Bachem SA, Succursale de Vionnaz, 1895 Vionnaz
bâtiment 1: Ligne de production / installation 119
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H
01.11.2011–31.10.2014 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 11-19124 / 100677
Tusa SA, 1800 Vevey
production.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
31 H, 45 F
01.10.2011–30.09.2014 (Renouvellement/modification)
- 11-19130 / 100339
Blancpain SA, 1347 Le Sentier
tous les secteurs de fabrication et secteur Contrôle Qualité.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
65 H, 90 F
01.10.2011–30.09.2014 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 11-19128 / 111368
TNT Swiss Post SA, 1218 Le Grand-Saconnex
Import de marchandises postales: secteur de la douane, traitement des données
des documents en rapport.
besoins spéciaux de consommation
11 H, 7 F
01.10.2011–30.09.2014 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 11-19134 / 109419
Scholl-Metal SA, 1217 Meyrin
interventions en construction métallique sur les autoroutes RN1 et de contournement de Genève. Exceptionnellement dans le canton du Tessin (autoroute du Gotthard) ou dans toute la Suisse.
besoins spéciaux de consommation
4 H
01.11.2011–31.10.2014 (Renouvellement/modification)
- 11-19136 / 111462
Addax Petroleum Services LTD Geneva Branch, 1206 Genève
secteurs opération, et exploitation: support international de 1^{er} / 2^e niveau pour leurs équipes de forage et de production de pétrole et de gaz
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
10 H, 2 F
01.11.2011–31.10.2014 (Renouvellement)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 11-19126 / 111368
TNT Swiss Post SA, 1218 Le Grand-Saconnex
département GAM (Customer Service): intervention lors de problèmes techniques ou logistiques liés à leurs clients.
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.10.2011–30.09.2014 (Renouvellement)
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr
- 11-19127 / 111368
TNT Swiss Post SA, 1218 Le Grand-Saconnex
Security (BE) & Operations: interventions lors de problèmes techniques ou de sécurités sur le site.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.10.2011–30.09.2014 (Renouvellement)
- 11-19135 / 111462
Addax Petroleum Services LTD Geneva Branch, 1206 Genève
secteur informatique: intervention lors de problèmes techniques sur leurs réseaux / applications.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
3 H
01.11.2011–31.10.2014 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 11-19097 / 100299
Febex SA, 1880 Bex
laboratoire de contrôle
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
1 H
01.11.2011–31.10.2014 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 11-19098 / 100299
Febex SA, 1880 Bex
fabrications chimiques (acides phosphoriques et dérivés)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
20 H
01.11.2011–31.10.2014 (Renouvellement)
- 11-19123 / 100784
BASF Pharma (Evionnaz) SA, 1902 Evionnaz
Production: Usine Nord Halle 101-102-103.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
32 H
14.08.2011–31.12.2011 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu atypique (sans alternance) (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)

- 11-19137 / 101585
Rémy Montavon SA, 2856 Boécourt
départements: saphir, injection plastique, machine CNC, métallisation sous vide,
gravure, traitement PVD et contrôle.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
40 H, 36 F
14.09.2011–30.09.2014 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

30 août 2011

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail